



# RAPPEL

## *printanier*

S'entourer de beauté, c'est une façon de prendre soin de soi. Notre environnement influence directement notre humeur. Un cadre agréable apaise, inspire et contribue à notre bien-être.

Notre municipalité se veut fière et accueillante, et chacun peut y contribuer. Il suffit souvent de peu pour embellir un lieu : un terrain entretenu, quelques fleurs, des arbustes taillés. Ces gestes simples illuminent non seulement votre propriété, mais aussi tout le voisinage.

**Et vous, quels gestes poserez-vous pour faire rayonner votre environnement ?**

### **La première collecte de branches aura lieu le lundi 4 mai prochain.**

Il est permis de déposer les branches en bordure de rue uniquement durant les 3 jours précédant la cueillette.

### **La collecte des encombrants a lieu le 3e mardi de chaque mois.**

Il est permis de déposer les objets volumineux en bordure de rue uniquement à partir de 16 h le jour précédant la cueillette.

### **L'emprise de rue doit demeurer dégagée.**

Il est interdit de placer des objets tels que clôtures, bornes, décorations, plantations, treillis, roches, etc. dans l'emprise de rue.

### **Ramassage des feuilles**

Nous sommes nombreux à avoir été surpris par les chutes de neige hâtives de l'automne dernier. Par souci de bon voisinage, nous vous demandons de bien vouloir ramasser les feuilles mortes dès que possible afin de préserver la beauté de notre environnement. Vos voisins vous en remercient !